

FORÊTS PRÉSUMÉES ANCIENNES DE DORDOGNE

Définition et enjeux :

Une « **forêt ancienne** » est un ensemble boisé n'ayant pas subi de défrichement depuis une date de référence. En France métropolitaine, on considère qu'une forêt ayant toujours eu un usage forestier depuis le milieu du XIX^e siècle est une forêt ancienne, indépendamment de l'âge des peuplements, de leur composition en essences ou de la gestion qui a été pratiquée.

Les forêts anciennes sont intéressantes à connaître et protéger car la continuité forestière sur un temps long favorise des **traits uniques de milieu et de composition d'espèces**.

En outre les sols forestiers anciens constituent des **stocks de carbone** intéressants qu'il convient de préserver par des pratiques sylvicoles raisonnées.

On parle de forêts *présumées* anciennes si la continuité de l'état boisé entre la période de référence et la période actuelle n'a pas été vérifiée systématiquement sur des documents de millésimes intermédiaires. C'est le cas des résultats présentés dans la fiche suivante.

Département très forestier et agricole, les frontières actuelles de la Dordogne se confondent avec celles du Périgord historique. À mi-chemin entre les hauteurs du Massif central et l'océan Atlantique, c'est un territoire de transition bordé au nord et au nord-est par le Limousin, à l'ouest par les Charentes et la Gironde, et qui s'inscrit dans sa partie sud aux confins du Quercy (le Lot) et de l'Agenais.

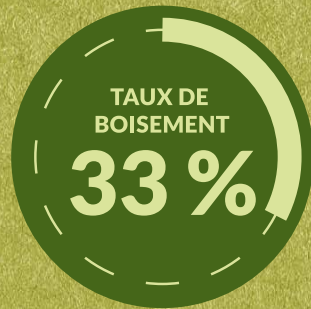


Vallée de la Dordogne.



Zone Dordogne.

À LA PÉRIODE DE L'ÉTAT-MAJOR

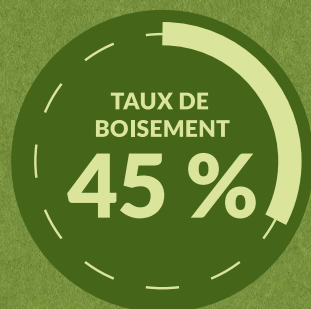


Cette surface forestière ancienne était composée à 70 % de massifs de plus de 100 ha. Les secteurs les moins boisés étaient situés au sud de Bergerac et autour de Ribérac.



Les alentours d'Échourgnac, dans le massif forestier de la Double. La forêt apparaît en jaune vert.

DE NOS JOURS



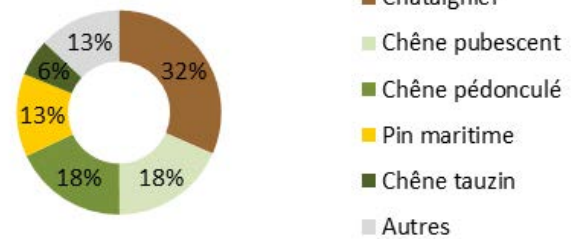
Des forêts récentes sont donc venues augmenter la surface forestière totale, mais en parallèle, certaines forêts présentes à l'État-major ont été défrichées.

Part des forêts présumées anciennes dans la surface forestière : 55 %

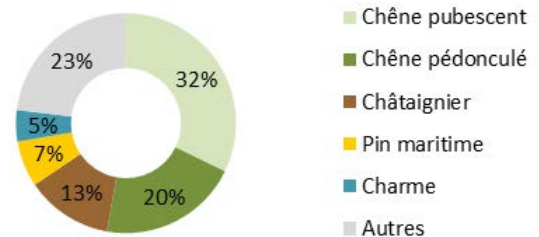
La **moitié** d'entre elles composent des **massifs de plus de 100 ha**.

En Dordogne, **99 % de la forêt appartient à des propriétaires privés**.

Essences principales de peuplement en forêt ancienne



Essences principales de peuplement en forêt récente



Forêts anciennes et forêts récentes sont composées à plus de **70 %** de peuplements majoritairement feuillus.

Mais les forêts anciennes se distinguent par la plus forte proportion de peuplements dominés par le Châtaignier qui représentent un tiers des surfaces. Les forêts récentes, elles, sont dominées par le chêne pubescent pour cette même proportion. Le châtaignier étant souvent géré en taillis, les forêts anciennes présentent une densité plus forte de tiges issues de cépées, souvent de petit diamètre, que les forêts récentes.

Malheureusement depuis quelques années le châtaignier présente de nombreux problèmes sanitaires ; chancre du châtaignier et maladie de l'encre, associés à un épuisement des souches lié au traitement en taillis. Cela se traduit par un volume de bois mort sur pied moyen à l'hectare supérieur en forêt ancienne et composé principalement de tiges de châtaignier. Ces dépérissements posent question aux forestiers quant à l'avenir des peuplements.

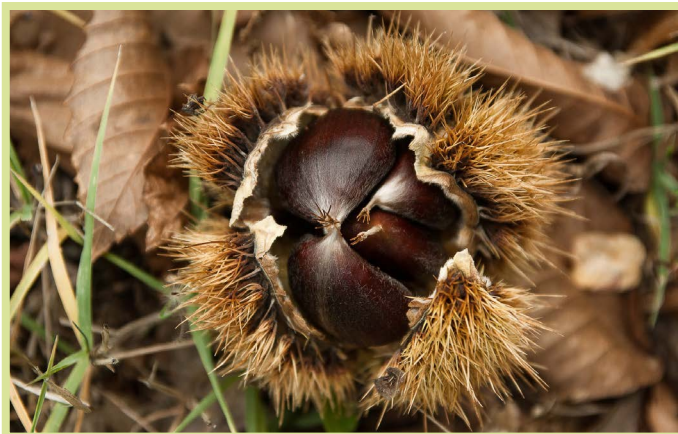
Les forêts anciennes présentent également un peu plus de peuplements dominés par le pin maritime, notamment dans le massif de la Double, en limite avec la Gironde.

FOCUS SUR UNE ESSENCE : LE CHÂTAIGNIER

Le **Châtaignier** (*Castanea sativa*) est un arbre aux multiples usages. Son bois se travaille bien et peut être fendu, son écorce est riche en tanins, ses fruits sont comestibles et de bonne conservation, ils ont parfois suppléé au manque de céréales dans les régions pauvres (d'où son surnom « l'arbre à pain »). Il est très mellifère et il rejette bien de souche.

Originaire du Nord de la Méditerranée et de l'Asie centrale, son aire de distribution a été fortement étendue par l'Homme en Europe. Contrairement au Noyer, cultivé en Dordogne mais qui constitue rarement des peuplements forestiers, le Châtaignier est à la fois présent en forêt (usages liés au bois, au miel), en verger (variétés sélectionnées pour la production de châtaignes) et en arbre isolé (souvent en bordure de chemins, taillés en têtard pour les châtaignes et le bois). Il est souvent présent en forêt ancienne, car il a pu être favorisé par les hommes du fait de ses multiples usages et de sa facilité à être conduit en taillis.

Source : Flore forestière française.



Châtaignes, fruits du châtaignier.



Feuillardier. © Pôle d'interprétation de la Préhistoire – Grand Site de France Vallée de la Vézère.

Fiche réalisée par l'IGN et l'ARB NA. Données issues de l'étude *Cartographie et caractérisation des forêts anciennes de Nouvelle-Aquitaine*, 2021, IGN-CBNSA, et disponibles sur le Géoportail de l'Agence.

FOCUS SUR UN USAGE ANCIEN : LES FEUILLARDIERS

Au XIX^e siècle, les **feuillardiers du Périgord-Limousin et de Charente** étaient des artisans qui fabriquaient des feuillards, sorte de longues lattes de bois de châtaignier servant à cercler les barriques des vignobles de Cognac et de Bordeaux.

Le feuillardier s'installait en forêt pour travailler à l'exploitation de taillis de châtaigniers. Il abattait à la hache des jeunes perches de châtaignier qui étaient ensuite ébranchées à la serpe puis fendues. Suivant les dimensions et les qualités des perches, celles-ci pouvaient être utilisées dans différentes productions : le cerclage des barriques, mais aussi la vannerie (paniers, mobiliers), des échelas ou des piquets pour les vignes, ou bien des clôtures complètes (treillages, ganivelles).

De nos jours il existe encore quelques artisans héritiers de ce savoir-faire, et la culture du châtaignier et des feuillardiers est mise régulièrement à l'honneur dans le programme d'animations du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Source : Wikipédia.



Feuillardiers. © Pôle d'interprétation de la Préhistoire – Grand Site de France Vallée de la Vézère.



Financiers :

UNION EUROPÉENNE
Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional